

Conférence de presse – 28.11.2019

Lancement national du Manifeste paysan

Romain Beuret, paysan, Courchapoix,

Filière céréales panifiables

Quelques données statistiques

- En 2017, les surfaces destinées à la production de blé panifiable représentaient **75'830 ha (3.4 % en agriculture Bio, 33.4 % en PER-Extenso et 63.1 % en PER-non Extenso)**. La production annuelle moyenne de blé panifiable de ces trois dernières années (2016-2018) se monte à quelque **400'000 tonnes** selon les chiffres de Swiss Granum.
- À cette production nationale s'ajoutent des **importations** contingentées et encadrées par un régime de protection stricte à la frontière de quelque **70'000 tonnes** dont une part conséquente est du blé bio.
- Parallèlement, quelque **130'000 tonnes de produits prêts à cuire sont également importés en Suisse**. Il s'agit de produits surgelés, prêts à mettre au four comme des croissants, des pâtes prêtes à l'emploi et des viennoiseries. En vertu du principe du Cassis de Dijon, ces produits finis, qui proviennent principalement de Pologne et de Roumanie, ne sont pas taxés et ne doivent pas être déclarés.
- La vente en CH des produits de la catégorie « Pain et articles de boulangerie » représente 206'215 tonnes et **un chiffre d'affaires annuel de 1.8 milliards de francs**.

Constats

- Le prix du blé panifiable payé aux producteurs a **baissé de 50%** au cours des 20 dernières années. Le prix de vente moyen pour le kilo de pain frais a **augmenté quant à lui de 8%** ces trois dernières années.
- Le prix indicatif obtenu par les producteurs, pour un kg de blé panifiable conventionnel est de **Fr. 0.53** et le prix de vente moyen du kilo de pain frais se monte à **Fr. 7.60** pour les consommateurs. **En sachant qu'il faut un peu moins d'un kg de blé pour produire un kg de pain, il y a donc plus de Fr. 7.10 par kg de pain qui rétribuent les différentes étapes de la transformation à la vente au détail.**
- Lorsqu'un kg de pain est vendu Fr. 7.60 à un consommateur, **seul 6% du prix payé revient au producteur. En bio, cette part se situe à 10%.**
- **Actuellement, on importe un peu plus de la moitié de nos besoins en blé bio et les 60% du blé produit en CH sont cultivés sans label. Le marché devrait donc offrir encore de réelles perspectives aux producteurs suisses.**
- **En réalité, il n'en est rien** : IP-Suisse demande à ses producteurs affiliés de **réduire de 30 % leur surface** de blé extenso pour 2020 et cet été, la filière bio a annoncé à ses membres **une baisse du prix indicatif de 3%**. Cette baisse est justifiée par l'augmentation des proportions de production suisse, qui a pour conséquence que les produits céréaliers fabriqués par la transformation deviennent plus chers. Une baisse des prix indicatifs a donc été nécessaire pour pouvoir continuer de garantir l'attractivité et l'écoulement des céréales suisses malgré un taux de production indigène encore loin des 100% et malgré l'augmentation de la « suissitude » pour les produits ainsi fabriqués.
- Cette année, 25'000 tonnes de céréales panifiables, destinées à l'alimentation humaine, ont

été déclassées en fourrage pour animaux, parce que la grande distribution leur préfère le blé importé. **C'est un gaspillage alimentaire qui n'est, de nos jours, plus acceptable.**

Conclusion

- Cette **filière** qui relie les producteurs, les centres collecteurs, les moulins, les entreprises de transformation, le commerce de détail et les consommatrices et consommateurs **est complexe.**
- **On ne sait rien, ou très peu, de la répartition de la valeur ajoutée dans les étapes intermédiaires.** Difficile aussi de faire la part des choses entre le discours du marché de détail et sa réelle volonté de soutenir la production suisse.
- Concernant le secteur bio, il est clair que **certains transformateurs rechignent à augmenter la proportion de blé suisse** dans leurs préparations. Plus la part de blé importé est grande, plus importantes sont leurs marges. D'autant que le segment est très porteur, en effet, le pain frais bio affiche, avec un chiffre d'affaires de 220,4 millions de francs, une croissance de 16%.
- La grande distribution, par la pression qu'elle exerce sur les prix, **compromet de manière irresponsable la transition agricole** vers des modes de production plus écologiques et va à l'encontre de la préoccupation des citoyennes et citoyens.
- **Migros et Coop, de par leur position dominante sur le marché de détail et dans le secteur de la transformation alimentaire,** poussent les prix de vente des denrées alimentaires à la hausse au détriment des consommateurs suisses et obligent les paysans, essentiellement ceux en PER, à livrer leurs récoltes à des prix qui ne couvrent pas les frais de production.

Les revendications et propositions d'Uniterre

Compte tenu de l'urgence de développer un système alimentaire durable, il est important qu'une production **locale, écologique et socialement équitable soit renforcée.** Elle implique de larges alliances politiques et des décisions appropriées.

Pour ce faire, il faut :

- Exclure les denrées alimentaires du principe du Cassis de Dijon afin d'empêcher le contournement des contingents tarifaires.
- Contribuer à l'approbation de plusieurs motions en suspens invitant le Conseil fédéral à adapter l'Ordonnance sur les denrées alimentaires afin d'assurer la transparence quant à l'origine des denrées, en particulier du pain et de tous les produits de boulangerie importés.
- Faire cesser la pression politique et étatique sur les prix. Les prix indicatifs et les prix de seuil doivent être augmentés afin de couvrir les coûts de production. L'objectif est d'atteindre un prix de CHF 1.20/kg pour le blé biologique et de CHF 1.-/kg pour le blé tendre produit selon les normes PER.
- Amener la politique des marchés publics à promouvoir les chaînes de production artisanales, rurales et courtes !
- Modifier le système de paiement du blé. Sous la pression de l'industrie de transformation, le blé est désormais payé en fonction de sa teneur en protéines. Or, la teneur en protéines ne dit rien sur les propriétés boulangères et la qualité de l'aliment, mais est exclusivement un moyen de pression supplémentaire sur les prix payés aux producteurs.

A titre personnel, je formule en outre les remarques et propositions suivantes :

Vanessa Renfer a relevé tout à l'heure que le champ libre laissé par la Confédération au moment où elle s'est retirée des marchés agricoles **était occupé exclusivement par la transformation et la distribution**. Concrètement, cela signifie que pour chaque branche de production agricole, il existe aujourd'hui une organisation et un fonctionnement spécifiques. On trouve ainsi des marchés bien organisés et bien structurés tel que celui du Gruyères AOP, par exemple, et à l'autre extrême des marchés non structurés comme celui de la viande de gibier ou encore très libéralisés à l'instar de celui du vin. **Il n'existe aucune cohérence, ni cohésion, ni coordination entre toutes ces formes d'organisation des marchés**. A l'exception de certaines interprofessions, elles ont un point commun : **la faiblesse, souvent l'absence, de la représentation de l'agriculture, et implicitement le faible pouvoir décisionnel des agriculteurs**. Certaines mesures urgentes sont par conséquent nécessaires :

- L'organisation faîtière de l'agriculture (USP) doit concevoir un modèle type d'organisation des filières applicables, pour ce qui est des structures fondamentales, à toutes les branches de production.
- Les bases légales doivent être données par le Parlement fédéral pour permettre de créer ces filières selon le modèle proposé.
- Elles doivent réunir tous les acteurs concernés, favoriser l'instauration d'un partenariat authentique et loyal entre eux et surtout répartir le pouvoir décisionnel entre tous.
- L'USP doit assurer la mise en place de ces filières, la cohérence de leur action et la coordination de leurs activités.
- Les filières doivent prendre toutes leurs décisions en tenant compte des intérêts de tous leurs membres et dans la perspective de développer un système alimentaire durable, basé sur une production écologique, locale et socialement équitable.
- À noter que je salue ici l'initiative de Bio Suisse qui vient de lancer une réflexion pour optimiser la gestion des marchés Bourgeon.